



## FICHE DE POSTE

### ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

<b>Intitulé du poste (F/H) : Enseignant(e) contractuel(le)</b> Champ disciplinaire : SHSA Nature du contrat : Contrat à durée déterminée Durée du contrat : 1 an Nombre d'heures : <b>64 h équivalent TD</b>	Catégorie statutaire : A Corps : Maître de conférences associé des ENSA
--	--

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** Enseignement supérieur et recherche

**Emploi(s) Type :** Enseignant(e) chercheur(se)

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais (ENSAPM)  
14 rue Bonaparte  
75006 Paris

**Missions et activités principales :**

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un(e) enseignant(e)-chercheur(e) dans le groupe de disciplines : Sciences humaines et sociales pour l'architecture (SHSA), sur les liens de l'architecture avec la société.

L'enseignant(e) sera chargé(e), dans des équipes pédagogiques pluridisciplinaires, d'assurer d'une part des enseignements mettant en relation l'architecture, la ville et les enjeux, formes et pratiques de l'habiter à différentes échelles, d'autre part des enseignements sur les questions de patrimonialisation au sens historique, anthropologique et écologique. Une perspective internationale de tels objets de recherche sera appréciée.

L'enseignant(e) assurera les **missions pédagogiques** suivantes :

**Cycle Licence :**

- Encadrement de deux groupes d'études de cas et participation à un cours magistral de socio-anthropologie sur différentes problématiques de l'habiter en lien avec l'enseignement de projet de L2 « Usages. L'habitation en projet ». Les jeudis matin et après-midi.
- Participation aux réflexions pédagogiques avec l'équipe SHS.

Ces missions pédagogiques sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins de l'école et du profil du (de la) candidat(e).

✓ **École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais**

L'enseignant(e) assurera les **missions scientifiques** suivantes :

- Engagement dans la recherche, menée de préférence dans un des laboratoires de l'école.
- Production de savoir sous forme de publications et manifestations scientifiques.

Autres missions :

Plus largement, il (elle) sera fortement impliqué(e) dans la vie de l'école à travers les autres missions qui lui incombent au titre de son activité pédagogique et d'enseignement à plein temps (participations à différents jurys, réunions de coordination, contrôle des connaissances, production des documents pédagogiques, etc.).

**Expériences et compétences souhaitées :**

- Expérience pédagogique en ENSA ou à l'université
- Activités de recherche (publications, communications, etc.)

**Profil et diplômes souhaités :**

Doctorat (sociologie ou anthropologie ou architecture...) sur les thématiques attendues dans le profil

**Descriptif de l'employeur :**

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais) est implantée sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France. Créée dans sa forme actuelle par décret en 2001, elle appartient au réseau des 21 écoles d'architecture sous double tutelle du ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'école a pour objectif de former ses 800 étudiant.e.s à l'ensemble des métiers de l'architecture, en accordant une place centrale à la recherche grâce à ses 3 laboratoires et au programme SACRe de PSL.

Membre de l'Université PSL, l'une des premières universités françaises dans les classements internationaux, Malaquais offre à ses étudiant.e.s des doubles cursus en partenariat avec des établissements prestigieux. Située au cœur de Paris, elle est liée par des conventions à la plupart des grandes institutions culturelles parisiennes. Elle est également très ouverte sur le monde, avec plus de 50 accords conclus avec des écoles étrangères.

Plusieurs départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de réflexion pédagogique, de l'élaboration des contenus d'enseignement notamment des problématiques de recherche.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Ces laboratoires sont rattachés à 2 écoles doctorales de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) préparant au doctorat spécialité architecture : l'école doctorale Lettres, Art, Sciences humaines et sociales (ED 540) de l'École Normale Supérieure et l'école doctorale Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Énergétique (ISMME, ED 621) de MinesParis Tech.

## Envoi des candidatures :

Dépôt des candidatures uniquement par mail : [recrutements@paris-malaquais.archi.fr](mailto:recrutements@paris-malaquais.archi.fr)

## EN PRECISANT DANS L'OBJET DU MAIL : POSTE SHS

La date limite de réception des candidatures est fixée au **6 juillet à 23h59** (délai de rigueur).

Date prévisionnelle des entretiens : **jeudi 9 juillet 2026**

## Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

### Un fichier PDF avec :

- une note pédagogique limitée à deux pages mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées et présentant l'intérêt du candidat pour les questions pédagogiques
- un CV limité à trois pages faisant ressortir expériences professionnelles et références (diplômes, enseignement, publications, recherches)
- un dossier limité à 10 pages faisant ressortir des expériences d'enseignement et/ou de publications et des expériences de recherche.

### Un autre fichier PDF avec :

- la copie de la carte d'identité
- la copie des diplômes ou titres (décret n°93-368 du 12 mars 1993) (*les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté*)
- les documents nécessaires permettant de justifier au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA **autre qu'une activité d'enseignement** d'une durée de 3 ans dans les 5 dernières années **OU** copies des diplômes suivants : doctorat ou HDR.

## Conditions de recrutement :

**Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture**

Le ou la candidat(e) doit remplir l'une des conditions suivantes (conditions alternatives) :

- Justifier au 1<sup>er</sup> janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une **durée de 3 ans dans les 5 dernières années** qui précèdent le 1<sup>er</sup> janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé ;
- OU détenir les **diplômes** suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches.